



« L'ETERCIEN »

N°6
Avril 2016

☎ : 04.50.69.71.80
📠 : 04.50.69.41.28
✉ : mairie@etercy74.fr

Horaires

Ouverture au public :

Mardi 17h00-19h00
Jeudi 17h00-19h00



Compte-tenu de l'absence du secrétaire de mairie du 12 mai au 30 juin prochain pour raison de santé, l'ouverture au public ne se fera que les jeudis, aux horaires habituels.

Sommaire:

Edito

Déclarations de travaux
Permis de construire
..... page 1

Principales délibérations
du Conseil Municipal
du 31 mars
..... page 2

Manifestations:

1er mai: association les Edelweiss, expo-vente de produits artisanaux

8 mai: commémoration devant l'église à 10h45

22 mai: Comité des Fêtes, visite du musée d'Histoires Naturelles à Genève

25 juin: Fête du village

Notre secrétaire de mairie, M. Pierre-Philippe LAURENT, va devoir s'absenter pour raison de santé pour une durée comprise entre 6 et 8 semaines, à compter du jeudi 12 mai prochain.

Afin de pallier son absence, Mme Audrey DAVIET, secrétaire de mairie itinérante rattachée à la Communauté de Communes de Rumilly, le remplacera durant son indisponibilité. Mme DAVIET ne pouvant être présente chaque jour, l'ouverture de la mairie au public se fera uniquement les jeudis, de 17h00 à 19h00.

Pendant cette période, en cas d'urgence, je vous invite à privilégier la mairie de Marcellaz pour les demandes de carte d'identité ainsi qu'à prendre rendez-vous pour les dépôts de dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme (demande de travaux, permis de construire...).

Par ailleurs, les dates de l'enquête publique pour la **révision allégée du Plan Local d'Urbanisme** ont été arrêtées: ce sera le ** à **h en mairie d'Etercy et le ** à **h à la Communauté de Communes de Rumilly. Chacun pourra à cette occasion rencontrer le commissaire enquêteur et prendre connaissance des procédés de cette révision allégée du PLU, éventuellement lui faire part de ses observations.

Votre Maire,
Jacques COPPIER

DECLARATIONS DE TRAVAUX

n° d'enregistrement	Nom et adresse des travaux	Nature des travaux	Décision
DP 74 117 16 x 0004	M. Yves CORBIER, 369 route de Cubelay	serre	Accordé
DP 74 117 16 x0005	M. Nicolas SAVRY, 41 route des Luches	clôture	Accordé
DP 74 117 16 x 0006	M. Guillaume SERVETTAZ, 207 route des Rutioz	pose de 2 fenêtres de toit	en cours
DP 74 117 16 x 0007	Mme Nathalie QUINCHON, 199 route des Frasses	peinture volets, crépi façade	Accordé
DP 74 117 16 x 0008	M. François COULON, 199 route des Frasses	crépi façade	Accordé
DP 74 117 16 x 0009	M. Rémi GSTALDER, 746 route des Cavorets	clôture	Accordé

PERMIS DE CONSTRUIRE

n° d'enregistrement	Nom et adresse des travaux	Nature des travaux	Décision
PC 74 117 15 x 0008	Mme Marjorie PETIT, 106 route d'Hauteville	rénovation bâtiment existant - création d'un logement	Accordé
PA 74 117 16 x 0001	Société DFR, route des Rutioz	permis d'aménager un lotissement, route des Rutioz	en cours
PC 74 117 16 x 0001	M. Sébastien GAY, route d'Hauteville	permis construire maison individuelle	en cours

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016, PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS



2016-23/11 Approbation du Compte Administratif 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Report excédentaire de 2014 : + 6 940,90 €
Résultat de l'exercice 2015 : + 126 704,17 €
Solde de la section de fonctionnement : + 133 645,07 €

Report excédentaire de 2014 : + 27 148,13 €
Résultat de l'exercice 2015 : + 311 118,40 €
Solde de la section d'investissement : + 338 266,53 €

VOTE et ARRETE, par 10 voix POUR (M. le Maire ne prend pas part au vote), les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2016-23/12 Approbation du Compte de Gestion 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

2016-23/14 Vote des taux des trois taxes communales pour 2016

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux des trois taxes communales par rapport à l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE pour l'année 2016 le taux des taxes communales comme suit :

Taxes	Taux 2016
Taxe d'Habitation	15.98 %
Taxe Foncier Bâti	9.74 %
Taxe Foncier non Bâti	43.41 %

2016-23/15 Subventions communales 2016

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2016 selon la répartition suivante :

ACCA (Assoc. Chasse), 160,00 €; Assoc. Parents d'Elèves, 160,00 €; Assoc. Parents d'Elèves (cadeaux de Noël), 300,00 €; Association Sports et Loisirs (ASLE), 365,00 €; Les Edelweiss, 160,00 €; Comité des fêtes; 160,00 €, Aide exceptionnelle école, classe verte, 480,00 €; UFOVAL-F.O.L. Aide aux vacances, 180,00 €; CDER, 55,00 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une enveloppe globale de 2 020,00 € pour les subventions aux associations selon la répartition définie ci-dessus,

2016-23/18 Vote du Budget Primitif Principal 2016

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le vote du Budget Primitif PRINCIPAL de la Commune pour l'année 2016 qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

Section de Fonctionnement : 489 085,07 €
Section d'Investissement : 798 451,60 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif Principal de la commune pour l'année 2016.

2016-23/20 Tarif location de la salle communale

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'augmenter le tarif de location de la salle communale,

DIT que le nouveau tarif de location de la salle communale est de 85,00 € à compter du 2 avril 2016, pour toute nouvelle demande déposée en mairie, **DIT** que le montant de la caution exigée demeure à 400,00 €.